

## Le service en ligne orientation : quelques mots

Le service en ligne Orientation est accessible par le portail national Scolarité Services. La connexion se fait avec un compte EduConnect ou FranceConnect.

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des intentions. L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

Le compte de l'élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.

Une fois toutes les demandes saisies, il faut « **Valider les intentions** » pour enregistrer la saisie. Un courriel est alors transmis, à chaque représentant légal, avec le récapitulatif des intentions d'orientation saisies.

Il est possible de modifier les intentions d'orientation saisies jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation.

Votre établissement vous transmettra plus de précisions concernant la saisie sur le service en ligne et sur l'accès à celui-ci.

## Les ressources

### Sur le net :

- <https://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/au-lycee-au-cfa>
- <https://www.secondes-premieres2022-2023.fr>
- <https://www.terminales2022-2023.fr/>
- <https://www.horizons21.fr/>
- [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)

### A proximité :

- Pour vous aider, vous et votre enfant, à faire des choix, vous pouvez vous appuyer sur le psychologue éducation nationale de l'établissement,
- Participer à des réunions d'informations organisées par l'établissement,
- Vous rendre aux journées portes ouvertes des lycées,
- Participer à des forums et des salons sur les métiers et les formations (par exemple **Métierama** qui aura lieu les 3 et 4 mars 2023 à Marseille)

Sur le site de l'ONISEP (<https://www.onisep.fr/>) et de la Région sud (<https://www.orientation-regionsud.fr/>), vous trouverez des informations utiles autour de l'orientation, des métiers, des formations, de l'organisation scolaire en lycée, des familles de métiers, les dates des journées portes ouvertes (JPO)...

# L'orientation en classe de 2<sup>nd</sup>e Information aux familles

## Deux grandes phases

Avant de définir l'affectation dans un lycée pour votre enfant, vous aurez à vous positionner sur une à trois voies d'orientation. Il s'agit de la procédure d'orientation, constituée de deux phases : provisoires et définitives.

Tout d'abord, vous saisissez des intentions d'orientation sur le service en ligne orientation dédié, pour lesquelles le conseil de classe donnera un avis. Le 2<sup>nd</sup> trimestre sera l'occasion d'approfondir votre réflexion et d'arrêter vos choix d'orientation définitifs. Au 3<sup>e</sup> trimestre, suite à la saisie de vos choix définitifs, le chef d'établissement prend une décision d'orientation (art. 331-33 de l'éducation).

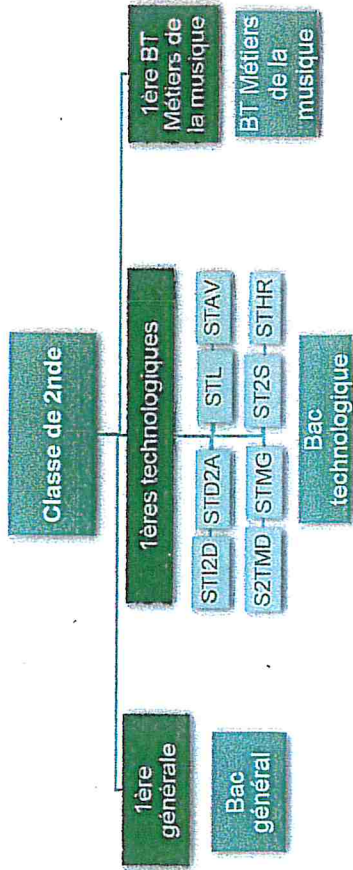


A chacune des deux phases, vous devrez saisir vos souhaits d'orientation et accusé réception de la proposition du conseil de classe.

## Trois voies d'orientation possibles

Trois voies d'orientation sont possibles après la classe de 2<sup>nd</sup>e : 1<sup>ère</sup> générale, 1<sup>ère</sup> technologique et la 1<sup>ère</sup> BT Métiers de la musique.

Vous devrez préciser lors de la saisie, les enseignements de spécialités souhaités pour la 1<sup>ère</sup> générale (cf. plus bas) (4 au 2<sup>e</sup> trimestre puis 3 au 3<sup>e</sup> trimestre, avec la possibilité d'en ajouter un hors établissement), la ou les séries technologiques ou encore le parcours en voie professionnelle.



Le redoublement ne constitue pas une voie d'orientation. Il est décidé en fin d'année scolaire après dialogue entre la famille, l'enfant et le chef d'établissement :

« Art. D.331-62 du code de l'éducation - À tout moment de l'année scolaire, lorsque l'élève rencontre des difficultés importantes d'apprentissage, un dispositif d'accompagnement pédagogique est mis en place. A titre exceptionnel, lorsque le dispositif d'accompagnement pédagogique mis en place n'a pas permis de pallier les difficultés importantes d'apprentissage rencontrées par l'élève, un redoublement peut être décidé par le chef d'établissement en fin d'année scolaire. Cette décision intervient à la suite d'une phase de dialogue avec l'élève et ses représentants légaux ou l'élève lui-même lorsque ce dernier est majeur et après que le conseil de classe s'est prononcé, conformément à l'article L. 311-7 »

## La décision d'orientation

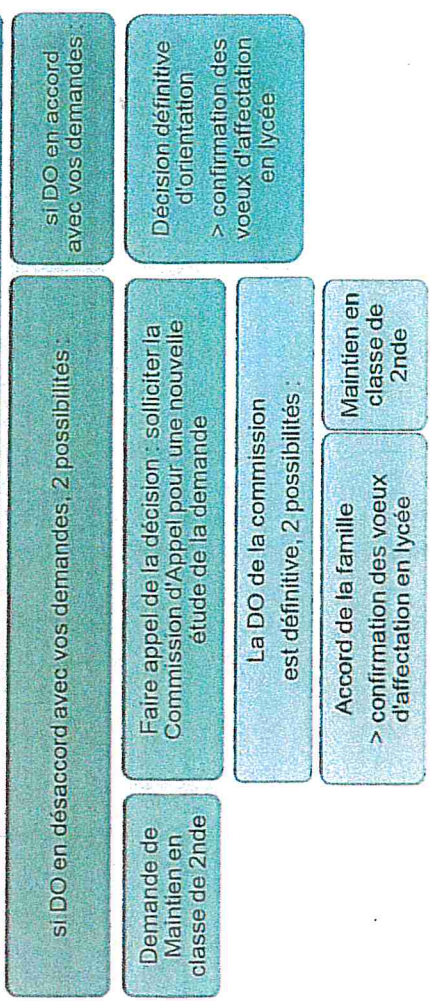
Au 3e trimestre / 2nd semestre, la décision d'orientation du chef d'établissement peut être en accord ou non avec vos demandes (art. 331-33 de l'éducation). Elle porte uniquement sur les trois voies d'orientation citées plus haut et non sur les enseignements de spécialités ou le parcours vers la voie professionnelle pour lesquels seul un conseil peut être formulé.

Lors d'un désaccord, un entretien est organisé avec le chef d'établissement, ou son représentant (article D331-34 Code de l'éducation). Deux possibilités sont offertes aux familles si le désaccord persiste : maintien en 2<sup>nd</sup>e (article D331-37 code éducation) ou faire appel de la décision. Vous avez trois jours ouvrables à partir de la notification de la décision pour faire appel. Il est possible d'assister à la commission d'appel pour exposer vos arguments ou transmettre un courrier au président de la commission (article D331-35 Code éducation). Celle-ci examine le dossier et arrête une décision définitive d'orientation.

Si, à l'issue de l'appel, vous n'obtenez pas satisfaction pour les voies d'orientation demandées, vous pouvez, de droit, obtenir le maintien de votre enfant dans sa classe d'origine pour la durée d'une seule année scolaire (si non actuellement redoublant) (articles D331-37 du Code de l'éducation).

## Décision d'orientation du chef d'établissement (DO)

> conformément à la proposition du conseil de classe  
> transmission de la notification de décision à la famille



## Les enseignements de spécialités en 1<sup>ère</sup> générale\*

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ : 3 au choix		
Arts (c)		4 heures
Biologie-écologie (d)	<i>A. Le Kiba - pas en lycée VAS</i>	4 heures
Education physique, pratiques et culture sportives (e)	<i>M. Esio - pas en lycée VAS</i>	4 heures
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques		4 heures
Humanités, littérature et philosophie		4 heures
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (f)	<i>ANGLAIS</i>	4 heures
Littérature et LCA	<i>de l'école - pas en lycée VAS</i>	4 heures
Mathématiques		4 heures
Numerique et sciences informatiques		4 heures
Physique-chimie		4 heures
Sciences de la vie et de la Terre		4 heures
Sciences de l'ingénieur		4 heures
Sciences économiques et sociales		4 heures
Accompagnement personnalisé (g)		4 heures
Accompagnement au choix de l'orientation (h)		4 heures
Heures de vie de classe		4 heures

- (c) Au choix parmi : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre. Les arts du cirque ne peuvent être choisis qu'en enseignement de spécialité. Les élèves ont la possibilité de cumuler en enseignement de spécialité et en enseignement optionnel deux enseignements relevant d'un même domaine artistique ou non.
- (d) Enseignement assuré uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole
- (e) Pour les élèves ne choisissant pas en première l'enseignement optionnel " Education physique et sportive "
- (f) Langue suivie en LVA ou LVB ou LVC.
- (g) Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves.

\* Annexe 1 extrait de l'Arrêté du 16 juillet 2018 relatif à l'organisation et aux volumes horaires des enseignements du cycle terminal, Modifié par Arrêté du 17 février 2021 - art. 1



## COMMENT DEMANDER SA VOIE D'ORIENTATION APRÈS LA 2<sup>de</sup> GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE ?

### DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?

De votre identifiant et mot de passe  
de votre compte EduConnect  
ou utilisez France Connect.

Plus d'informations au verso.

### INTENTIONS D'ORIENTATION Du : 10/02/2023 Au : 01/03/2023

Conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre/1<sup>er</sup> semestre : 06/03/2023

1

#### Avant le conseil de classe

Connectez-vous au portail Scolarité Services : [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)

Choisissez le service « orientation » pour **indiquer votre intention d'orientation parmi les possibilités suivantes :**

- 1<sup>re</sup> générale (sélection de quatre enseignements de spécialité et éventuellement un cinquième s'il n'est pas proposé dans l'établissement fréquenté) ;
- 1<sup>re</sup> technologique (sélection de la série technologique) ;
- 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien métiers de la musique.

Vous pouvez saisir jusqu'à 10 intentions d'orientation et une demande d'accès à la voie professionnelle par ordre de préférence.

*Les passerelles vers la voie professionnelle sont possibles. Pour préparer ce parcours, demandez conseil au professeur principal.*

2

#### Après le conseil de classe

Connectez-vous pour **consulter l'avis provisoire du conseil de classe et en accuser réception.**

### CHOIX DÉFINITIFS D'ORIENTATION Du : 07/03/2023 Au : 20/03/2023

Conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre/2<sup>nd</sup> semestre : 05/06/2023

3

#### Avant le conseil de classe

Connectez-vous à Scolarité Services pour **saisir votre choix d'orientation.**

Vous pouvez saisir jusqu'à 10 choix et un accès à la voie professionnelle en les classant par ordre de préférence.

4

#### Après le conseil de classe

Connectez-vous pour **consulter la proposition du conseil de classe et donner votre réponse :**

**D'accord :** la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation.

**Pas d'accord :** le dialogue continue, prenez vite contact avec le chef d'établissement.

*Si vous demandez un accès à la voie professionnelle, contactez le chef d'établissement pour effectuer les démarches nécessaires.*

Toute l'information sur [education.gouv.fr/orientation2nde](https://education.gouv.fr/orientation2nde)

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.



## EduConnect

Activez votre compte **EduConnect** ou utilisez **FranceConnect** pour profiter du portail **Scolarité Services**.

### À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est le **compte** qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements pour suivre la scolarité de vos enfants.



#### Utilisez ce compte :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

#### Accédez par exemple :

- aux **démarches en ligne** comme l'inscription au collège ou au lycée.
- au **livret scolaire** de vos enfants.
- à l'**espace numérique de travail (ENT)**

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte **EduConnect** ou avec **FranceConnect** sur **teleservices.education.gouv.fr**

1

Pour activer **votre compte**, vous avez besoin du **numéro de téléphone** portable donné lors de l'inscription de vos enfants.

2

Une fois que **votre compte est activé**, vous accédez aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de vos enfants.

### DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la **plateforme d'assistance nationale** est à votre disposition.



En ligne à l'adresse :  
**assistanceteleservices.education.gouv.fr**



Par téléphone au **0809 54 06 06**  
du **lundi au vendredi de 8h à 20h**  
et le **samedi de 8h à 12h** (heure de Paris)  
(prix d'un appel local)

**NOTE DU PROVISEUR A L'ATTENTION  
DES PROFESSEURS PRINCIPAUX DE 2de, des professeurs, des CPE, et des PSYCHOLOGUES DE L'E.N.,  
des ELEVES et des PARENTS D'ELEVES DE SECONDE**

Mesdames, Messieurs,  
Compte tenu

**FEUILLE A CONSERVER PAR LA FAMILLE JUSQU'AU VOEUX DU 3ème TRIMESTRE**

\* de la rareté de certaines combinaisons de spécialités demandées (par seulement un ou deux élèves),  
\* de la politique académique qui préconise strictement par établissement un choix de voeux de spécialités sur la base de portails pré-établis et de choix associés en nombre limité,

\* des échanges sur le sujet en conseil d'administration le 14/05/2019 et des propositions supplémentaires survenues ensuite  
je vous prie de prendre connaissance ci-dessous des choix ouverts au lycée Val de Durance pour la rentrée 2023.

Les familles devront choisir à partir du choix 1 ou 2 ou 3 ou 4 une **combinaison autorisée sur la même ligne (c'est à dire dans la même couleur)** avec un choix dans la deuxième colonne et un choix, bien sûr différent, dans la troisième colonne.

Les professeurs principaux et les psychologues de l'Education nation (ex conseillers d'orientation) travaillant depuis le conseil de classe sur la cohérence des voeux formulés, ils se tiennent à votre disposition pour vous accompagner et vous conseiller si besoin sur ces combinaisons.

Pour vous aider, vous pouvez vous référer au descriptif de chacune des spécialités mis en ligne sur le site du lycée ou sur le site national horizon2023. Vous remerciant de votre attention,

Pertuis le 09/01/2023,  
Le Proviseur,  
Marie-Claude BONAL

CHOIX	PORTAILS SPE 1	SPE 2	SPE 3
1	ARTS PLASTIQUES	HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	HIST-GÉO. GÉOPOLITIQUE & SC. POLITIQUES
		LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES : ANGLAIS ou ANGLAIS MONDE CONTEMPORAIN	HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE
2	LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES : ANGLAIS ou ANGLAIS MONDE CONTEMPORAIN	1 choix parmi: HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	1 choix parmi: HIST-GÉO. GÉOPOLITIQUE & SC. POLITIQUES
		HIST-GÉO. GÉOPOLITIQUE & SC. POLITIQUES	ARTS PLASTIQUES
		ARTS PLASTIQUES	MATHEMATIQUES
3	MATHEMATIQUES	1 choix parmi: PHYSIQUE-CHIMIE	1 choix parmi: HIST-GÉO. GÉOPOLITIQUE & SC. POLITIQUES SCIENCES VIE & TERRE SCIENCES DE L'INGENIEUR
		SVT	NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES
		SCIENCES DE L'INGENIEUR	LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES : ANGLAIS ou ANGLAIS MONDE CONTEMPORAIN
		NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	ARTS PLASTIQUES
4	SC. ÉCONO. & SOCIALES	1 choix parmi: HIST-GÉO. GÉOPOLITIQUE & SC. POLITIQUES	1 choix parmi: HIST-GÉO. GÉOPOLITIQUE & SC. POLITIQUES
		HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES : ANGLAIS ou ANGLAIS MONDE CONTEMPORAIN
		LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES : ANGLAIS ou ANGLAIS MONDE CONTEMPORAIN	NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES
		MATHEMATIQUES	PHYSIQUE-CHIMIE
			SCIENCES VIE & TERRE

exemple choix 3 : MATHEMATIQUES + PHYSIQUE + NUMERIQUE et SC INFORMATIQUES

exemple choix 4 : SES + HIST-GEO + NUMERIQUE et SC INFORMATIQUES

NB: deux spécialités parmi les trois de 1ère seront à conserver en Terminale

Rappel des deux enseignements optionnels (et non pas spécialité) existants : ARTS PLASTIQUES et Langue et culture de l'antiquité: LATIN

ARTS PLASTIQUES peut être pris en enseignement de spécialité ET en enseignement optionnel.

*Ils doivent répondre aux goûts et aux motivations des élèves dans les domaines qu'ils souhaitent approfondir pour construire leur projet personnel. En classe de seconde, le choix de ces enseignements vise à identifier les spécialités dans lesquelles les aptitudes et l'intérêt des élèves garantiraient la motivation nécessaire à leur réussite. Les compétences développées en enseignement de spécialité permettent à l'élève de choisir les formations post-bac dans lesquelles il sera le plus à même de réussir au vu des attendus de l'enseignement supérieur, et conformément son projet personnel.*

**1- L'enseignement de spécialité de MATHÉMATIQUES** permet aux élèves de renforcer et d'approfondir l'étude des thèmes suivants : « Algèbre », « Analyse », « Géométrie », « Probabilités et statistique » et « Algorithmique et programmation ». Cet enseignement s'ouvre à l'histoire des mathématiques pour expliquer l'émergence et l'évolution des notions et permet aux élèves d'accéder à l'abstraction et de consolider la maîtrise du calcul algébrique. L'utilisation de logiciels, d'outils de représentation, de simulation et de programmation favorise l'expérimentation et la mise en situation. Les interactions avec d'autres enseignements de spécialité tels que physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur, sciences économiques et sociales sont valorisées.

**2- L'enseignement de spécialité de PHYSIQUE-CHIMIE** propose aux élèves de découvrir des notions en liens avec les thèmes "Organisation et transformations de la matière", "Mouvement et interactions", "L'énergie : conversions et transferts" et "Ondes et signaux". Les domaines d'application choisis (« Le son et sa perception », « Vision et images », « Synthèse de molécules naturelles », etc.) donnent à l'élève une image concrète, vivante et moderne de la physique et de la chimie. Cet enseignement accorde une place importante à l'expérimentation et redonne toute leur place à la modélisation et à la formulation mathématique des lois physiques.

**3- L'enseignement de spécialité SCIENCES DE L'INGÉNIEUR** propose aux élèves de découvrir les notions scientifiques et technologiques de la mécanique, de l'électricité, de l'informatique et du numérique. Cet enseignement développe chez l'élève ses capacités d'observation, d'élaboration d'hypothèses, de modélisation, d'analyse critique afin de comprendre et décrire les phénomènes physiques utiles à l'ingénieur. L'enseignement de sciences de l'ingénieur intègre ainsi des contenus aux sciences physiques. Le programme introduit la notion de design qui sollicite la créativité des élèves, notamment au moment de l'élaboration d'un projet. Ce dernier permet aux élèves, sous la forme d'un défi, d'imaginer et de matérialiser une solution à un type de problématique rencontré par un ingénieur.

**4- L'enseignement de spécialité SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE** propose aux élèves d'approfondir des notions en liens avec les thèmes suivant : « La Terre, la vie et l'organisation du vivant », « Les enjeux planétaires contemporains » et « Le corps humain et la santé ». Le programme développe chez l'élève des compétences fondamentales telles que l'observation, l'expérimentation, la modélisation, l'analyse, l'argumentation, etc., indispensables à la poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur. Cette spécialité propose également à l'élève une meilleure compréhension du fonctionnement de son organisme, une approche réfléchie des enjeux de santé publique et une réflexion éthique et civique sur la société et l'environnement. La spécialité Sciences de la vie et de la terre s'appuie sur des connaissances de physique-chimie, mathématiques et informatique acquises lors des précédentes années et les remobilise dans des contextes où l'élève en découvre d'autres applications.

**5- L'enseignement de spécialité NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES** propose aux élèves de découvrir des notions en lien, entre autres, avec l'histoire de l'informatique, la représentation et le traitement de données, les interactions homme-machine, les algorithmes, le langage et la programmation. L'élève s'y approprie des notions de programmation en les appliquant à de nombreux projets. La mise en œuvre du programme multiplie les occasions de mise en activité des élèves, sous diverses formes qui permettent de développer des compétences transversales (autonomie, initiative, créativité, capacité à travailler en groupe, argumentation, etc.).

**6- L'enseignement de spécialité SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES** renforce et approfondit la maîtrise par les élèves des concepts, méthodes et problématiques essentiels de la science économique, de la sociologie et de la science politique. Il éclaire les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines. En renforçant les approches microéconomiques nécessaires pour comprendre les fondamentaux de l'économie et en proposant une approche pluridisciplinaire qui s'appuie notamment sur les sciences sociales, cet enseignement contribue à l'amélioration de la culture économique et sociologique des lycéens.

**7- La spécialité HUMANITES, LITTERATURE ET PHILOSOPHIE** propose l'étude de la littérature et de la philosophie de toutes les époques par la lecture et la découverte de nombreux textes afin d'affiner la pensée et de développer la culture de l'élève. Elle s'appuie sur plusieurs grandes questions qui accompagnent l'humanité, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours : comment utiliser les mots, la parole et l'écriture ? Comment se représenter le monde, celui dans lequel on vit et ceux dans lesquels ont vécu et vivent d'autres hommes et femmes ? Cet enseignement développe ainsi la capacité de l'élève à analyser des points de vue, à formuler une réflexion personnelle argumentée et à débattre sur des questions qui relèvent des enjeux majeurs de l'humanité

**8- La spécialité HISTOIRE-GEOGRAPHIE, GEOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES** propose des clés de compréhension du monde contemporain par l'étude de différents enjeux politiques, sociaux et économiques majeurs. Chaque thème est l'occasion d'une observation du monde actuel, mais également d'un approfondissement historique et géographique permettant de mesurer les influences et les évolutions d'une question politique. L'analyse, adossée à une réflexion sur les relations internationales, développe le sens critique des élèves, ainsi que leur maîtrise des méthodes et de connaissances approfondies dans différentes disciplines ici conjuguées.

**9- L'enseignement de spécialité en LANGUES, LITTERATURES ET CULTURES ETRANGERES ANGLAIS** s'adresse à tous les élèves souhaitant consolider leur maîtrise d'une langue vivante étrangère et acquérir une culture approfondie et diverse relative à la langue étudiée, il prépare aux contenus et aux méthodes d'enseignements universitaires. En s'appuyant sur des supports variés (œuvres littéraires, articles de presse, films, documents iconographiques, documents numériques ...), avec un travail *de* la langue et *sur* la langue, les élèves explorent la langue, la littérature et la culture approfondie, développent le goût de lire en étudiant des thématiques telles que « le voyage » ou « les imaginaires », tout en pratiquant l'ensemble des activités langagières (réception, production, interaction). *Si besoin de renseignement complémentaire, s'adresser au professeur d'anglais de seconde.*

**10- L'enseignement de spécialité LANGUES, LITTERATURES et CULTURE ETRANGERES ANGLAIS, MONDE CONTEMPORAIN** en continuité de méthodes et de contenus de l'enseignement du tronc commun, propose leur approfondissement et a pour objectif d'augmenter l'exposition des élèves à l'anglais, de sorte qu'ils parviennent progressivement à une maîtrise assurée de la langue et à une bonne compréhension du monde anglophone et de son inscription dans le monde contemporain. Il vise à sensibiliser les élèves à la diversité des sociétés et des cultures du monde anglophone et propose d'analyser quelques grands enjeux sociétaux, économiques, politiques, géopolitiques, culturels, scientifiques et techniques du monde anglophone. Au sein de cinq thématiques ((deux en 1<sup>ère</sup>, trois en Terminale), il prend appui sur la presse écrite et audiovisuelle, discours, films, sites d'information en ligne, documents iconographiques, cartographiques, statistiques, etc. *Si besoin de renseignement complémentaire, s'adresser au professeur d'anglais de seconde.*

**11- L'enseignement de spécialité ARTS PLASTIQUES** associe l'exercice d'une pratique plastique et la construction d'une culture artistique diverse. Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes : dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images. Prenant en compte cette pluralité de domaines et d'esthétiques, de langages et de moyens, de processus et de pratiques, il permet à l'élève de découvrir la diversité des œuvres, des démarches artistiques, de leurs présentations et de leurs réceptions. Il l'inscrit dans une dynamique d'expérimentation et d'exploration, de recherche et d'invention, d'encouragement aux projets individuels et collectifs, de rencontres sensibles avec la création artistique et de réflexion sur l'art.

## 2<sup>de</sup> Générale et Technologique

### Cycle Terminal Général

#### L'année de 1<sup>ère</sup>

##### Enseignements communs :

Français	4h
Histoire Géographie	3h
LVA et LVB	4h30
Education Physique et Sportive	2h
Enseignement moral et civique	18h/an
Enseignement scientifique (physique, SVT)	2h
Enseignement scientifique (mathématiques pour tous les élèves n'ayant pas pris la SPE mathématiques)	1h30
Accompagnement personnalisé	En fonction des besoins
Accompagnement au choix de l'orientation	En fonction des besoins, 54h heures à titre indicatif
Heures de vie de classe	

##### 3 enseignements de spécialité obligatoires parmi :

Arts plastiques	4h
Histoire Géographie, géopolitique et sciences politiques	4h
Humanité, littérature et philosophie	4h
Langue, littératures et cultures étrangères : anglais	4h
Langue, littératures et cultures étrangères : anglais, monde contemporain	4h
Mathématiques	4h
Numérique et sciences informatiques	4h
Physique chimie	4h
Sciences et vie de la terre	4h
Sciences de l'ingénieur	4h
Sciences économiques et sociales	4h

##### Enseignements optionnels :

Langues et cultures de l'antiquité : Latin	3h
Arts Plastiques	3h cumulable avec la spécialité

#### L'année de Terminale

##### Enseignements communs :

Philosophie	4h
Histoire Géographie	3h
LVA et LVB	4h
Education Physique et Sportive	2h
Enseignement moral et civique	18h/an
Enseignement scientifique	2h
Accompagnement personnalisé	En fonction des besoins
Accompagnement au choix de l'orientation	En fonction des besoins, 54h heures à titre indicatif
Heures de vie de classe	

##### 2 enseignements de spécialité parmi les 3 suivis en 1<sup>ère</sup> :

Arts plastiques	6h
Histoire Géographie, géopolitique et sciences politiques	6h
Humanité, littérature et philosophie	6h
Langue, littératures et cultures étrangères : anglais	6h
Langue, littératures et cultures étrangères : anglais, monde contemporain	6h
Mathématiques	6h
Numérique et sciences informatiques	6h
Physique chimie	6h
Sciences et vie de la terre	6h
Sciences de l'ingénieur /sciences physiques	6h/2h
Sciences économiques et sociales	6h

##### Enseignements optionnels :

	En 1 <sup>ère</sup>	En Terminale
Langues et cultures de l'antiquité : Latin	3h	3h
Arts Plastiques	3h cumulable avec la spécialité	3h cumulable avec la spécialité
Mathématiques complémentaires		3h uniquement pour les élèves ne suivant pas l'enseignement de spécialité mathématiques mais l'ayant suivi en 1 <sup>ère</sup>
Mathématiques expertes		3h uniquement pour les élèves suivant l'enseignement de spécialité mathématiques
Droit et grands enjeux du monde contemporain		3h

### Cycle Terminal Technologique STMG

#### L'année de 1<sup>ère</sup>

##### Enseignements communs :

Français	3h
Histoire Géographie	1h30
LVA et LVB	4h dont 1h d'ETLV*
Mathématiques	3h
Education Physique et Sportive	2h
Enseignement moral et civique	18h/an
Accompagnement personnalisé	En fonction des besoins
Accompagnement au choix de l'orientation	En fonction des besoins, 54h heures à titre indicatif
Heures de vie de classe	

##### 3 enseignements de spécialité obligatoires :

Sciences de gestion et numérique	7h
Management	4h
Droit et économie	4h

##### Enseignement optionnel :

Arts Plastiques	3h
-----------------	----

#### L'année de Terminale

##### Enseignements communs :

Philosophie	2h
Histoire Géographie	1h30
LVA et LVB	4h dont 1h d'ETLV*
Mathématiques	3h
Education Physique et Sportive	2h
Enseignement moral et civique	18h/an
Accompagnement personnalisé	En fonction des besoins
Accompagnement au choix de l'orientation	En fonction des besoins, 54h heures à titre indicatif
Heures de vie de classe	

##### 2 enseignements de spécialité :

Management, sciences de gestion et numérique + au choix parmi :	
- Gestion finance	10h
- Mercatique	
- Ressources humaines et communication	
Droit et économie	6h

##### Enseignements optionnels :

Arts Plastiques	3h
-----------------	----

\*ETLV= Enseignement Technologique en Langues Vivantes  
Les enseignements optionnels

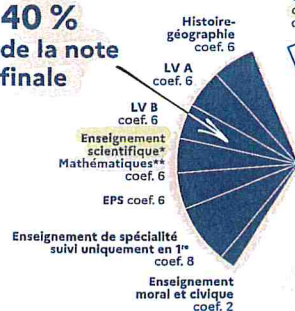
**PARCOURS SCOLAIRES EN  
VOIES GENERALE ET  
TECHNOLOGIQUE PROPOSES  
AU LYCEE VAL DE DURANCE**



## BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

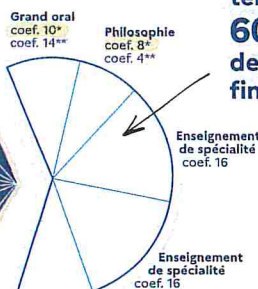
# Répartition de la note finale

**Contrôle continu  
40 %  
de la note finale**



Enseignements optionnels  
coef. 2 à 4 suppl.\*\*\*

**Contrôle terminal  
60 %  
de la note finale**



Français (épreuves anticipées en fin de 1<sup>ère</sup>)  
Oral coef. 5  
Ecrit coef. 5

\*En voie générale

\*\*En voie technologique

\*\*\* 2 si suivi uniquement en terminale, 4 si suivi en 1<sup>ère</sup> et terminale

18/01/2023